

Chazemais au Coeur...



N°18
AUTOMNE 2024



Mot du Maire



Christophe LECLERC,
Maire

MADAME, MONSIEUR, CHER.E.S AMI.E.S

Tout comme en 2022 et 2023, la rentrée sociale, économique et politique 2024 s'annonce mouvementée pour notre pays. La sérénité qu'espérait le Président de la République en organisant des élections législatives anticipées n'est pas d'actualité et c'est même l'instabilité qui s'installe au plus haut niveau de l'État au détriment des concitoyens. Tout ceci ne présage rien de bon pour notre pays et l'inquiétude des français demeure. Nous venons d'apprendre que le nombre de sans domicile fixe a doublé en France. Les collectivités vont finalement devoir contribuer grandement au redressement des finances publiques en 2025. Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement. Elle est garante de la continuité du service public, pour toutes et tous et partout sur le territoire.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés. Comme le clamait Victor Hugo, « *c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté* ». Il est temps de rendre une part du pouvoir aux citoyens et aux élus qui les représentent ! Les enfants ont repris le chemin de l'école. Que cette nouvelle année scolaire soit synonyme de réussite, de découvertes et d'épanouissement pour tous. Je souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire à l'école Hubertine AUCLERT. Quel plaisir de voir CHAZEMAIS vibrer au rythme d'un agenda riche et festif tout au long de l'été dernier ! Théâtre, Fête de la musique, Exposition, Hommage et bien sûr la Fête Patronale. Notre village bénéficie de nombreuses et belles animations culturelles, à destination de tous les publics et je tiens à remercier tous les bénévoles et toutes les associations de CHAZEMAIS qui s'engagent avec passion pour animer la convivialité dans notre village et ce en toute saison ! Notre commune leur doit son dynamisme. C'est ce pourquoi la municipalité confirme son soutien financier et matériel en leur faveur.

Ensemble, continuons de faire de CHAZEMAIS un lieu de vie dynamique et solidaire.

Je vous souhaite une bonne rentrée !

Avec toute ma sympathie,
Christophe LECLERC

LA PHOTO DU TRIMESTRE



Roger MARANDOLA et ses enfants, Florence et Fabrice, lors de l'hommage à Jeanne MARANDOLA, organisé par l'amicale laïque de Chazemais le 28 septembre dernier.

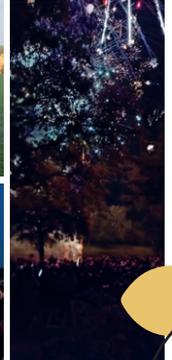


TEMPS FORTS



Geneviève LAUBRY et Corinne KURAST étaient aux fourneaux lors de l'atelier cuisine **le 12 juillet dernier.** Au menu poké bowl, panna cotta, tuiles aux amandes, le tout arrosé avec le vin de Xavier KURAST. Un très grand moment de convivialité.

Les 3, 4 et 5 août avait lieu notre traditionnelle fête patronale. Cette année encore, les bénévoles du comité des fêtes nous avaient concocté un formidable programme pour les trois jours que dure l'événement. Le temps a été de la partie, une foule considérable sur toutes les journées notamment au feu d'artifice du dimanche soir et le lendemain pour la brocante. Encore bravo et merci à celles et ceux qui se mobilisent bien en amont pour nous offrir ces beaux moments devenus bien rare dans la ruralité.



Pour la deuxième année consécutive, l'ACCA de Chazemais organisait **le 31 août** un concours de pétanque au stade Aimé DENIZOT. Beaucoup de monde, une belle ambiance, du rire, des gagnants et de nombreux très beaux perdants. A refaire !



Le 31 août, en partenariat avec le centre social de Saint-Martinien et la municipalité, le Grillon proposait une fin d'après-midi théâtre, animée par la compagnie de théâtre Attrape Sourire. Les nombreux spectateurs ont été ravis : c'était drôle, décalé et poétique. Oui, vraiment un spectacle de rue comme on les aime.



Vendredi 27 septembre avait lieu la veillée jeux en famille, proposée en partenariat avec le centre social de Saint-Martinien et le Grillon. Un grand moment de convivialité et de rire durant lequel petits et grands ont pu apprécier les nombreux jeux plus originaux les uns que les autres disponibles à la médiathèque de la Chapelle.



L'exposition sur la libération de Montluçon et de son bassin, présente dans notre commune fin septembre et proposée par l'association bourbonnaise des amis du musée national de la résistance, a donné lieu à deux moments de mémoire **le 20 septembre.** Le premier, en compagnie des enfants de l'école Hubertine AUCLERT, qui se sont montrés passionnés en posant moult questions. Le deuxième, lors d'une soirée animée par le collectif pour la mémoire de la seconde république espagnole sur le thème : « Les étrangers dans la résistance ».



L'amicale laïque de Chazemais a organisé, **le samedi 28 septembre**, un très bel hommage en souvenir de Jeanne MARANDOLA. À cette occasion, une œuvre d'art a été dévoilée : une magnifique vielle en fer forgée, qui orne dorénavant la place de l'église. « Jeannette », comme nous l'appelons, a créé, il y a quarante ans, le groupe folklorique « Les Brulés de Chazemais », toujours présent et actif aujourd'hui.



VIE DE LA COMMUNE

POINT SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

Aujourd'hui, nous avons tous conscience de l'importance de l'école publique en milieu rural, pourtant, la maintenir en place sera demain un combat de longue haleine, que nous sommes prêts à mener avec détermination à Chazemais. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir les menaces qui pèsent sur elle. Les moyens s'effritent d'année en année ainsi, les coupes budgétaires du gouvernement vont amputer les effectifs de l'éducation nationale de plusieurs milliers de postes en 2025, alors que dans le même temps, des milliers d'euros supplémentaires sont accordés par la région Auvergne-Rhône-Alpes aux écoles privées, deux poids, deux mesures.

À Chazemais, l'école, le bien-être des élèves, la satisfaction des enseignants, des familles restent une priorité absolue. Aujourd'hui, l'école Hubertine AUCLERT, baptisée ainsi en hommage à cette grande dame, pionnière de l'égalité femme-homme, est un lieu moderne, numérique et tout équipé. Sa cour est agrémentée d'un panneau de basket, d'une fresque et de murs végétaux. Les fournitures scolaires sont offertes par les trois communes du RPI et la Région organise gratuitement le transport scolaire.

L'école Hubertine Auclert accueille 34 élèves en cette rentrée 2024. Parmi eux, dans les deux classes de deux niveaux CE1-CE2 / CE2-CM1, 16 sont de Chazemais, dont 1 scolarisé par la M.E.C.S Le Trèfle. Le RPI Saint-Désiré-Audes-Chazemais scolarise dans son ensemble 87 élèves, dont 28 en provenance de notre commune CHAZEMAIS.

La municipalité de Chazemais se félicite du maintien, dans son école, du corps enseignant avec Julie VALENCIER, directrice depuis huit années consécutives, accompagnée pour la quatrième année, par Jean-Baptiste COUDERT.

Ponctuellement en cours d'année, la municipalité impulse différentes initiatives en accord avec les enseignants. **Ainsi, le 20 septembre dernier l'exposition sur la libération de Montluçon et de son bassin a été présentée aux élèves**, un échange d'une grande richesse s'en est suivi. **De même, le 3 octobre dernier s'est tenu au restaurant scolaire, le Grand Repas**, proposé par notre prestataire STB qui s'est associé pour l'occasion au restaurant « Cotés Toqués » de Neris-les-Bains. L'occasion pour les enfants de goûter d'autres saveurs en compagnie de 16 adultes. Une initiative intergénérationnelle appréciée par les enfants et donc renouvelée pour la deuxième année consécutive. **Le 9 décembre prochain les enfants seront invités à la plantation de l'arbre de la laïcité dans le parc de la Maison du Garde.**



Pour illustrer son engagement à côté des familles et des enfants, la municipalité a instauré, depuis le 1er janvier 2023, la tarification sociale au restaurant scolaire. Les familles peuvent ainsi bénéficier du « dispositif de la cantine à 1 euro pour les quotients les plus bas ». Si à Chazemais l'objectif est d'offrir les meilleures conditions d'éducation à nos enfants dans nos écoles rurales, cela passe aussi par une attention particulière à la situation de chaque famille. Voilà pourquoi il a été décidé de ne pas répercuter l'intégralité de l'augmentation des tarifs appliquée par la société STB. Le repas facturé à la commune a en effet augmenté et est passé à 4,11 € TTC, néanmoins le repas facturé à l'élève est maximum de 2,15 € et au minimum à 0,90 €.

Plus que jamais la municipalité de Chazemais est déterminée à préserver ses deux classes au sein de notre école, mais également toutes celles des communes du RPI. Cela passe inlassablement par la défense de l'école publique et le maintien de l'ensemble de ses moyens.

AGENDA

CHAZEMAIS
L'amicale Laïque fête ses 70 ans
Samedi 19 octobre
salle polyvalente
CLUB COULBIRE Exposition des créations à partir de 15h30
à partir de 17 h 30
CLUB THÉÂTRE ET CHORALE "Le Noël d'Alain" Evocations, sketches, chants et jeux
20 h 30 soirée karaoké

SAMEDI 19 OCTOBRE
DÈS 15H30

Le projet de l'association ALLEN DÉCÈRE BOUTIERE
SÉSAME au clair de lune
VENDREDI 25 OCTOBRE
CHAZEMAIS
Rando VTT 27km / Trail 15km / Rando pédestre 9km Départ 19h30

VENDREDI 25 OCTOBRE
19H30

SAMEDI 26 OCTOBRE 11H Maison communale des services
Remise des prix du concours des maisons fleuries.

JEUDI 31 OCTOBRE 18H-20H Salle polyvalente
Le Grillon fête Halloween.

LUNDI 11 NOVEMBRE 11H Monument aux morts
Cérémonie commémorative du 106^e anniversaire de l'Armistice 14-18.

INVITATION
Chazemais UCLERC, maire, et le conseil municipal ont le plaisir d'inviter tous les résidents de la commune de plus de 65 ans à un repas convivial gratuit à la salle polyvalente.
samedi 16 novembre 2024 à partir de 12h

SAMEDI 16 NOVEMBRE
DÈS 12H

JEUDI 21 NOVEMBRE DÈS 19H Salle polyvalente
Le Grillon propose sa traditionnelle soirée Beaujolais Nouveau.

MERCREDI 27 NOVEMBRE 18H30 Salle polyvalente
Présentation du projet de réhabilitation de la maison du garde. Vin d'honneur à l'issue de la réunion publique.

VENDREDI 29 NOVEMBRE
19H maison communale des services : atelier cuisine.
20H salle polyvalente : concours amical de tarot proposé par l'amicale laïque.

SAMEDI 30 NOVEMBRE 8H30 Étang communal
Vidange de l'étang communal.

LUNDI 9 DÉCEMBRE 10H30 Maison du garde
Plantation de l'arbre de la laïcité.

DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 13H30-14H Salle polyvalente
Inscriptions à la randonnée de Noël à pied ou à vélo organisée par l'amicale laïque.

DIMANCHE 12 JANVIER 2025 11H Salle polyvalente
Vœux du maire et de la municipalité.

Entraînements tarot à 20h à la maison communale des services les 18 et 31 octobre, 15 novembre, 13 et 27 décembre.



ÉNERGIES RENOUVELABLES QUOI EN PENSER ?



Sortir des énergies fossiles pour préserver l'avenir de notre planète doit être une priorité, les élu.e.s du conseil municipal de CHAZEMAIS en sont pleinement conscient.e.s. Mais, entre les projets qui étaient portés il y a une vingtaine d'années et aujourd'hui, un business souvent malsain s'est propagé.

Depuis quelques temps nous voyons une multitude d'entreprises s'engouffrer dans des marchés juteux avec, comme seul objectif, le profit immédiat au détriment des conséquences pour l'environnement, ce qui est un comble. **Face à cette situation le conseil municipal a décidé de travailler avec la plus grande mesure et prudence au regard des projets qui nous sont régulièrement présentés, notamment éoliens et agrivoltaïques.**

Ainsi, en 2020, dès le début de la mandature actuelle, le conseil municipal a délibéré pour s'opposer au projet d'implantation d'un parc éolien que la société BORALEX voulait imposer sur le territoire de la commune. Il faut dire qu'entre le projet présenté à l'époque et la réalité du moment, les choses avaient beaucoup évoluées. Quid de nos questions. Impact sur l'environnement et sur la faune présente ? Garantie pour le démontage en fin de vie ? Bilan carbone réel pour la construction d'une éolienne ? Retour financier pour la commune ? Peu de réponses précises, rien de très concret de la part de responsables qui changeaient régulièrement aux gré de restructurations de l'entreprise. Il nous fallait dire NON.

Nous avons raison d'être prudent.e.s et aujourd'hui nous pouvons dire : nous avons GAGNÉ ! Nous nous réjouissons de savoir que la préfecture nous a confortés dans nos arguments. En effet, un arrêté

préfectoral en date du 7 août 2024 a rejeté la demande d'autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de CHAZEMAIS (Brande des Comérats) formulée par la société BORALEX, considérant principalement la présence de nids de cigognes noires. Un environnement remarquable dans un bocage qui l'est tout autant et qu'il nous appartient de préserver.

De même, en 2023, dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables et face aux différents projets d'implantations agrivoltaïques et éoliens, le Maire a constitué, au sein de son conseil municipal, un groupe de travail qui a étudié concrètement ce sujet pour maîtriser le devenir du territoire de la commune. C'est un outil précieux pour la protection de notre environnement et fort heureusement nous ne sommes pas seul.e.s à nous poser des questions sur ces projets de plus en plus nombreux. Ainsi, un arrêté préfectoral en date du 29 juillet 2024 s'est opposé à une déclaration préalable portant sur l'installation d'une centrale photovoltaïque formulée par DIEZ ENTREPRISES et couvrant environ 1 hectare de terre agricole, au lieu-dit Le Pontet, considérant principalement la préservation des espaces naturels et agricoles.

Par ailleurs, CHAZEMAIS a refusé de participer au capital de la société VALECO porteuse d'un projet agrivoltaïque à proximité du lieu-dit Coutines. Projet d'ailleurs, qui n'a pas convaincu la chambre d'agriculture, le département et même ENGIE qui est dans l'actuelle impossibilité de relier le projet au réseau.

On le voit, la prudence doit rester de mise. Il est dommage de constater que cette situation n'est pas propre à notre commune, beaucoup sont concernées et commencent à se révolter. De fait, on ne peut que regretter l'absence d'un vrai service public de l'énergie qui travaillerait dans l'intérêt de tou.te.s, loin des pratiques actuelles qui privilégient les groupes financiers.

Dans tous les cas, la municipalité se montre déterminée pour faire connaître, développer et défendre plus encore nos arguments. Les priorités sont la protection de nos terres agricoles devant continuer de nourrir les hommes, la préservation de notre bocage et de notre patrimoine, la protection de notre faune et de notre flore. **La passion de notre territoire doit se partager plus encore, il le mérite tant notre commune est belle !**



MAIRIE DE CHAZEMAIS

1 route de Vallon-en-Sully - 03370 CHAZEMAIS - 04 70 06 46 24

www.chazemais.fr mairie chazemais@wanadoo.fr [Chazemais au Coeur](#)

Horaires d'ouverture

lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h ; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h ; vendredi de 8h à 12h

Comité de rédaction

Lydia Perrier, Sylvie Dumontet, Anyta Cheminot, Dolores Lamy, Thierry Charret